

BRETAGNE *Keleier Breizh d'he c'hevelerien* info partenaires

La lettre aux élus
et partenaires du
Conseil régional

décembre 2009 – n° 27

ÉDITO

Erika: pour confirmer la reconnaissance du préjudice écologique

Au-delà de toutes les conséquences environnementales et économiques provoquées par le naufrage de l'Erika, il faut désormais prévenir, par des dispositions juridiques dissuasives, la survenance d'autres catastrophes en sécurisant toute la chaîne du transport maritime. Il faut reconnaître la responsabilité de tous les acteurs (affréteur, transporteur, organisme de certification,...). Nous attendons également la confirmation de la reconnaissance du principe de préjudice écologique: en première instance, seul le département du Morbihan l'avait obtenu. Ce préjudice implique une compensation financière importante, mais c'est d'abord une atteinte à notre intégrité, à notre patrimoine collectif correspondant, dans le cas de l'Erika à la pollution de plus de 400 kilomètres de côtes (du Finistère à la Vendée) et de la mort de près de 150000 oiseaux.

*Le Président du
Conseil régional de Bretagne*



À LA UNE

RSA: la Région partenaire des Départements

AGENDA

08/12: rencontres Cybercommunes à Brest

10/12: remise des prix du concours de critiques littéraires lycéens à Rennes

16-18/12: session du Conseil régional à Rennes

Le prochain numéro de
Bretagne info partenaires
sera diffusé après les prochaines
élections régionales.

Adoption du plan régional pour la qualité de l'air

Le Conseil régional a approuvé le plan régional pour la qualité de l'air (PRQA), élaboré en concertation avec les acteurs bretons concernés. Le PRQA est un document réglementaire de planification. Il vise à dresser un état des lieux de la qualité de l'air dans la région et à lister les mesures permettant de réduire les pollutions. L'état des lieux relève que les transports sont générateurs d'émissions

polluantes, dont 70% sont imputables aux véhicules individuels : oxydes d'azote, particules, hydrocarbures, gaz à effet de serre. Par ailleurs, la Bretagne est fortement émettrice d'ammoniac et de méthane, caractéristiques de l'activité agricole et l'usage de produits phytosanitaires doit être particulièrement surveillé compte tenu de leurs effets potentiels sur la santé et l'environnement. Parmi les nombreuses actions

à engager, le PRQA retient deux orientations prioritaires : la diminution des émissions liées à l'usage des déplacements motorisés ainsi que l'amélioration de la connaissance sur les émissions de produits phytosanitaires dans l'air et la limitation de leurs émissions. ●

En savoir plus : <http://qualitedelair.region-bretagne.fr/>

Un site portail pour rassembler nos énergies !

Le Conseil régional de Bretagne, l'État et l'ADEME Bretagne se sont réunis au sein d'une convention pour bâtir le volet énergie du Contrat de Projets État-Région, dénommé Plan Éco-Énergie Bretagne. Aux priorités de maîtriser l'énergie, de limiter le changement climatique et de réduire l'effet de serre, s'ajoute en Bretagne, un impératif de sécurité d'approvisionnement et de desserte énergétique. Afin de sensibiliser tous les acteurs bretons à ces enjeux, une plate-forme internet consacrée au plan Éco-énergie est désormais

en ligne. Elle informe sur les dispositifs, les grandes thématiques, recense les événements et initiatives exemplaires ainsi que les retours d'expériences. Avec la création d'un espace sécurisé au premier semestre 2010, les porteurs de projets (collectivités, associations, entreprises) pourront effectuer leurs demandes d'aides et suivre l'instruction de leur dossier sur ce site internet. ●

En savoir plus : www.plan-eco-energie-bretagne.fr



FORMATION

Davantage de moyens pour l'apprentissage

La Région et l'État ont signé un avenant au contrat d'objectifs et de moyens apprentissage conclu en 2005 pour une période de 6 ans. L'enjeu est d'accorder davantage de moyens financiers (29,4 M€ pour 2009 et 30 M€ pour 2010 contre un peu plus de 20 millions en 2008) au développement de l'apprentissage qui concerne plus de 18000 jeunes en Bretagne. Ces moyens supplémentaires seront employés à la revalorisation des aides aux apprentis et employeurs, à des investissements pour améliorer les conditions matérielles dans les CFA

(22,5 M€ en 2009/2010) ainsi qu'à l'accompagnement des formateurs et des apprentis. Sur les années 2009 et 2010, la Bretagne souhaite créer 1000 places supplémentaires en apprentissage, principalement dans l'enseignement supérieur. Une expérimentation sera lancée pour favoriser le rapprochement des universités avec les Centres de formation d'apprentis (CFA) : 300 étudiants « décrocheurs », repérés par les universités, se verront proposer des formations au projet professionnel et des immersions en entreprises, avec l'appui des CFA. ●



© Chartes Orie

INNOVATION

Le pôle Images & Réseaux se démarque

Six dossiers présentés par le Pôle Images & Réseaux ont été retenus dans le cadre des appels à projets gouvernementaux « Serious Gaming » et « Web 2.0 ». Fin juillet 2009, cinq projets labellisés par Images et Réseaux avaient également été sélectionnés à l'issue du 8^e appel à projets du fonds unique interministériel (FUI). Ce sont donc 11 projets présentés par le Pôle en 2009 qui bénéficieront d'un financement de l'État. Plusieurs d'entre eux concernent des applications innovantes à dimension sociale ou médicale faisant appel aux technologies virtuelles issues du monde du jeu vidéo (serious gaming). D'autres ont trait aux futurs services audiovisuels haute définition, aux infrastructures réseaux sans fil à très haut débit ou encore au futur standard européen pour la TNT interactive. ●

En savoir plus : www.images-et-reseaux.com

Bretagne et Paca : la mer pour vocation

Toutes deux héritières d'une forte vocation maritime, la Région Bretagne signera avec la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur un accord de coopération bilatérale dans ce domaine. Il portera sur la recherche, l'innovation et le développement économique (en approfondissant les liens déjà tissés entre les deux pôles de compétitivité Mer); la formation, l'enseignement maritime et la promotion des métiers de la mer; le soutien et la pérennisation du secteur

de la pêche, l'observation et la cartographie du littoral; la gestion intégrée des zones côtières et les énergies marines renouvelables (dans le cadre de l'initiative partenariale IPANEMA qui vise à favoriser l'émergence, en France, d'une filière industrielle et scientifique dans ce domaine). Parallèlement, les deux régions renforceront leur coopération sur les dossiers maritimes au niveau européen. ●

Des « Kiosques Europe » pour les lycées

La Région a invité les lycées bretons à proposer un programme d'animation sur l'Union Européenne, en échange de quoi les établissements sélectionnés pourront bénéficier d'un « Kiosque Europe » (poste informatique, présentoir, brochures de la Commission européenne...) pour leur centre de documentation. Ce programme d'animation devra comprendre plusieurs actions européennes à réaliser dans le courant de l'année scolaire (au minimum quatre actions portant sur trois thématiques différentes) et peut concerner une ou plusieurs classes. La Région Bretagne leur proposera également un voyage pédagogique d'une journée à la Maison Jean Monnet à Houjarray dans les Yvelines. À l'heure actuelle, plus d'une cinquantaine d'établissements bretons dispose d'un Kiosque Europe et s'implique activement dans la sensibilisation aux questions européennes grâce à divers projets menés par les professeurs et les élèves. ●

En savoir plus : <http://kiosqueseurope.region-bretagne.fr/>

Climat : faire reconnaître le rôle des Régions

À l'occasion de la conférence mondiale sur le changement climatique du 7 au 18 décembre à Copenhague, un nouvel accord international devrait être négocié par les États en vue de succéder au Protocole de Kyoto. La Région Bretagne y défendra la reconnaissance du rôle des collectivités locales, et plus particulièrement des Régions, dans la lutte contre le changement climatique. Cette reconnaissance s'accompagnerait de moyens financiers et de facilitation juridique de la

part des États. Le Conseil régional de Bretagne a adopté à l'unanimité une motion en ce sens lors de sa session d'octobre. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), 50 à 80% des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à son impact dépendent des collectivités territoriales. ●

En savoir plus : bretagne.fr

Sélection des classes invitées à Étonnants Voyageurs 2010

Le festival Étonnants Voyageurs accueillera 650 lycéens et apprentis lors d'une journée qui leur sera entièrement dédiée, le vendredi 21 mai 2010. Ils pourront à cette occasion rencontrer des auteurs, des réalisateurs, assister à des projections d'un film, visiter le salon, les expositions,... Les classes seront sélectionnées sur lettre de motivation et après réception de leur dossier d'inscription complet pour le 8 décembre 2009. Pour optimiser la participation à cette

journée, une préparation de plusieurs mois est nécessaire. En effet, il sera demandé à chaque classe sélectionnée un travail préparatoire intitulé « Carnet de Bord », document collectif retraçant les diverses étapes de la classe pour approcher l'auteur, l'oeuvre et le thème de la rencontre qui lui sont proposés. Le Conseil régional de Bretagne prendra intégralement en charge le coût du transport des classes sélectionnées pour la journée à Saint-Malo. ●

Inscriptions : www.etonnants-voyageurs.com (rubrique festival jeunesse, sous-rubrique journées scolaires) et remplir le formulaire en ligne

Vidéo de l'édition 2009 en ligne sur bretagne.fr

La Région Bretagne a lancé un appel à projets Saint-Yves 2010

La Région reconduira en 2010 la campagne de communication initiée cette année pour promouvoir la Saint-Yves comme fête de la Bretagne créative, festive et solidaire. Elle a par ailleurs lancé un appel à projets afin de favoriser une programmation créative illustrant l'esprit d'innovation et de solidarité et ouvrant à

toutes les formes d'expériences culturelles pour amener tous les publics à partager cette fête... Les associations, organisations professionnelles, établissements de formation, structures culturelles, scientifiques ou touristiques... sont invitées à déposer leur projet pour le 11 décembre 2009. Le soutien financier apporté aux initiatives

retenues à l'issue de cet appel à projets sera plafonné à 15 000 euros et ne pourra dépasser 40 % du budget total. ●

En savoir plus : www.bretagne.fr

À LA UNE

RSA : la Région partenaire des Départements

La convention de partenariat qui doit être signée entre la Région et les quatre Départements organise les relations entre ces collectivités pour favoriser la formation professionnelle des bénéficiaires du revenu de Solidarité active et mettre en œuvre les synergies possibles entre dispositifs départementaux et régionaux.

La loi du 1^{er} décembre 2008 qui crée le rSa (revenu de solidarité active) désigne « en particulier les Régions » en tant qu'interlocuteurs des Départements pour la mise en œuvre d'un pacte territorial d'insertion. Entré en vigueur le 1^{er} juillet 2009, le rSa instaure un complément de revenus aux personnes qui retirent de trop faibles ressources de leur activité professionnelle. L'activité professionnelle est entendue au sens large et inclut la rémunération des stagiaires de la formation continue de plus de 25 ans. Un grand nombre de stagiaires de la formation professionnelle devrait ainsi bénéficier d'un complément de ressources. Les contrats aidés et le rSa sont financés par l'État et les Départements, auxquels incombe également la conduite des parcours d'insertion. Mais, dans la mesure où la formation professionnelle des demandeurs d'emploi relève de la compétence des Régions, la cohérence et la coordination des dispositifs régionaux et départementaux est nécessaire dès lors que le parcours d'insertion s'appuie sur une démarche de formation ou de validation des acquis de l'expérience (VAE). La Région et les Départements s'accordent sur des principes essentiels : pour les bénéficiaires du rSa, les dispositifs régionaux et départementaux s'additionnent, dans un objectif de complémentarité, et ne se substituent pas les uns aux autres.

LA RÉGION OUVRE AUX BÉNÉFICIAIRES L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE

La Région Bretagne ouvre l'ensemble du dispositif de formation continue aux bénéficiaires du rSa et prendra en charge leurs parcours de formation. Cette prise en charge inclut les frais pédagogiques, la rémunération des stagiaires de

la formation professionnelle telle que définie par le Code du travail, une aide à l'hébergement (dans la limite des places disponibles) et une aide à la restauration selon les modalités définies par la Région.

LES DÉPARTEMENTS, CO-FINANCEURS ET ACCOMPAGNEURS DES PROJETS DE FORMATION

Les Départements ont ouvert un droit à une indemnisation complémentaire des bénéficiaires du rSa dans le cadre de leurs parcours de formation professionnelle, dans la limite des plafonds réglementaires : la moyenne des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle se situe, selon un barème fixé par l'État, à environ 650 euros mensuels, tandis qu'une indemnisation au titre du rSa varie entre 680 et 950 euros. Ainsi, bon nombre de stagiaires de la formation professionnelle pourront bénéficier d'un complément de revenus financé par les Départements. Ce complément permettra de faciliter l'accès à la formation pour ces publics prioritaires. Cette aide n'est pas exclusive d'aides spécifiques (transport, hébergement, garde d'enfants) liées à la réalisation du projet de formation et prévues dans les plans Départementaux d'insertion (PDI). En outre, les Départements contribueront à prescrire des actions de formation du dispositif régional. Cette tâche est confiée à un référent du Département en charge de l'accompagnement des stagiaires tout au long du parcours d'insertion : avant, pendant et après la formation.

UN VÉRITABLE PARTENARIAT POUR RELEVER LE DÉFI ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Compte tenu de la très grande variété des besoins et de l'extrême diversité des parcours professionnels des personnes en insertion, la coopération entre la Région et les Départements est indispensable pour sécuriser les parcours de formation. En outre, la convention prévoit trois actions spécifiques à titre expérimental : mettre ces personnes en situation de répondre avec les meilleures chances de succès aux offres d'emploi des entreprises, identifiées par le réseau régional des Maisons de la formation professionnelle ; renforcer l'accès à la validation des acquis de l'expérience ; soutenir la formation des personnes au sein des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). ●

En savoir plus sur le rSa :
www.cotesdarmor.fr
www.cg29.fr
www.ille-et-vilaine.fr
www.morbihan.fr



© Adeline Keil

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL RÉGIONAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Oui aux réformes partagées. Non aux réformes imposées.

Vous étiez certainement plus de 10 000 élus des territoires à vous rendre à Paris au Congrès des Maires. Pour dire: NON. Non aux réformes imposées par le Président de la République. Pourtant des réformes sont nécessaires. Depuis les premières lois de décentralisation de 1982 Mauroy-Deferre, nous avons en effet vécu un mouvement ininterrompu de renforcement des compétences de nos collectivités territoriales. Un mouvement qui a cependant laissé de côté des problèmes qu'il nous faut résoudre. Le constat est partagé. Des compétences enchevêtrées entre collectivités. Une fiscalité locale injuste pour les ménages et pénalisantes pour l'emploi. Un État qui peine à agir efficacement. OUI nos institutions méritent d'être réformées. En profondeur. Et la réforme de la fiscalité locale est aussi impérative. Ces deux enjeux ne peuvent être dissociés. Une réforme globale qui doit immanquablement respecter les principes constitutionnels de notre République. Une République décentralisée, garante de l'autonomie financière des collectivités. Force est de constater que le compte n'y est pas. Nous assistons en fait à une recentralisation. La réforme de la Taxe professionnelle mettra un terme définitif à l'autonomie financière et fiscale des Régions, notamment, puisque 90% des ressources des Régions seraient désormais des dotations, gérées par l'État. La Bretagne serait alors en incapacité progressive d'agir pour le quotidien des bretons qui auront de surcroît à supporter à terme le transfert de fiscalité induit par cette réforme injuste. Enfin toute réforme qui touche à l'identité même de notre nation, à ses équilibres fondamentaux, devrait être partagée avec nos associations d'élus. Force est de constater que là encore le compte n'y est pas. Quel gâchis pour nos territoires! Quel gâchis pour la France!

contact@groupe-ps-bretagne.org
www.groupe-ps-bretagne.org

GRUPE COMMUNISTE

La Bretagne est la première région agricole, elle est donc la plus impactée par les multiples crises qui touchent notre agriculture. Le laisser-faire actuel prépare une véritable hécatombe dans nos campagnes avec des conséquences inimaginables pour l'emploi, la vie des territoires et à terme l'indépendance alimentaire de notre pays. Il est donc regrettable que la France reste inactive devant les options ultra libérales engagées au plan européen. Il devient alors urgent, dans un premier temps, de mettre en place un fond européen spécial d'urgence complémentaire aux aides déjà versées pour sauver des centaines de milliers d'exploitations agricoles. Mais, surtout, nous devons exiger la mise en place de mécanismes publics de régulation visant le redressement des prix à la production. La France est-elle prête à en prendre l'initiative?

Éric Berroche

groupe-communiste-bretagne.org groupe@pcf-crb.org – 02 23 21 36 90

GRUPE LES VERTS

Sécurité maritime: pour le renforcement des CROSS

Dans l'ouest Bretagne et en Manche, la densification du trafic marchand, le gigantisme des navires, la nature de leurs cargaisons dans lesquelles les substances dangereuses ont une place grandissante, la réduction du

nombre des membres d'équipages, tout cela concourt au fait que les risques potentiels sont sans commune mesure avec ceux qui existaient. Ils ont aujourd'hui changé d'échelle et de nature. Ils nécessitent une réévaluation des risques et une adaptation des moyens d'intervention de l'État en mer. Ils rendent encore plus importantes les missions des CROSS. La réforme des Cross ne devrait donc pas aller vers une réduction de moyens mais au contraire vers leur renforcement, tant humains que matériels.

Contact: 02.23.21.36.70

ou elus.region@lesverts-crb.org
http://lesvertsbretagne.org/

GRUPE UMP

Numérique: quelle solidarité?

Pour lutter contre la fracture numérique – couverture des zones blanches, accès au très haut débit pour tous – la Région a voté 16 millions d'euros. Si nous approuvons le principe, nous avons émis de sérieuses réserves quant à la répartition de cette enveloppe. Nécessaire coordination avec les départements intervenant déjà dans ce domaine. Et surtout les critères retenus par l'exécutif pour l'attribution des 16 millions. Pour nous l'objectif devait être clair: mettre le « paquet » sur le milieu rural, là où se trouve précisément la fracture numérique. Nous avons déposé des amendements en ce sens qui ont été repoussés par la majorité. Lors de la Commission permanente de septembre une première dotation a été opérée selon les critères officiels. Résultat: 1 million d'euros pour le Pays de Rennes. 750000 euros pour celui de Saint Brieuc et seulement 186000 euros pour le Pays du Centre Ouest-Bretagne ou 200000 euros pour le Pays de Guingamp. Avec sa politique, à défaut de réduire la fracture numérique, la Région aura opéré une fracture dans la solidarité territoriale.

www.ump-bretagne.org

GRUPE UDB – GAUCHE ALTERNATIVE

STROLLAD UDB – TU KLEIZ NEVEZ

N. Sarkozy piétine le fait régional

Le projet de « réforme territoriale » proposé par N. Sarkozy est à contre-courant de la régionalisation qui s'opère partout en Europe. Il ne simplifie rien, pire, il crée un nouvel échelon, la métropole. Le déjà faible pouvoir des conseils régionaux sera encore réduit, notamment par la suppression de la clause de « compétence générale » et la baisse de l'autonomie fiscale. L'élection du conseiller territorial, siégeant au Département et à la Région est un non-sens. En clair, le projet de N. Sarkozy est une recentralisation qui vise à mettre les régions sous tutelle.

r.pedron@udb-go-crb.org – 02 23 21 36 40

GRUPE UDF – MODEM

Emploi des jeunes bretons: faire le maximum

Tout en reconnaissant la qualité de la formation en Bretagne, nous alertons en cette période de crise économique, sur la situation inquiétante de l'emploi des jeunes. Les moins de 26 ans sont les plus touchés par le chômage! Formation, apprentissage, études, alternance professionnelle, ne suffisent plus à trouver des emplois ici en Bretagne. Le départ de notre région des forces vives doit être enrayer. La région, chef de file de la formation et du développement économique a la responsabilité de trouver avec les partenaires éducatifs, un plan de mesures nouvelles pour garder les jeunes en Bretagne.

elus@udf-crb.org

Olympiades des Métiers 2010

Inscriptions à partir du
1^{er} janvier 2010



Sélections régionales
en Bretagne
Du 14 au 16 octobre 2010

Date limite d'inscription: 31 mars 2010



➔ olympiades-bretagne.fr